

économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société

ARRONDISSEMENT DE  
VILLERAY-SAINTE-MICHEL-  
PARC-EXTENSION

# Bilan 2015

## Plan local de développement durable

2011 | 2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension

Montréal 



## ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL- PARC-EXTENSION



### MOT DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

En décembre 2011, mes collègues du conseil et moi-même adoptions le premier Plan local de développement durable de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ce plan traçait la voie que notre administration entendait prendre d'ici 2015 pour favoriser le développement durable au sein de notre communauté. Nous sommes heureux de vous présenter le bilan de la cinquième année, faisant suite aux bilans de 2011-2012 et de 2013-2014.

Nous pouvons affirmer avec fierté qu'au terme de cette dernière année, nous avons réalisé 93 % des actions prévus. Une de nos belles réalisations pour l'année 2015 fut l'installation d'un ingénieux système de gestion et de récupération des eaux de pluie pour l'entretien de la glace des patinoires de l'aréna de Saint-Michel. De plus, près de 18 000 unités de 8 logements ou moins réparties dans les quatre districts de l'arrondissement sont maintenant desservies par la collecte des résidus alimentaires. L'arrondissement effectue également à l'Hôpital Jean-Talon la collecte des résidus alimentaires destinés à la fabrication de compost et de fertilisant naturel. Un partenariat dont nous sommes fiers!

Le Plan local de développement durable 2011-2015 est en effet une réussite pour l'arrondissement. C'est dans cette optique que nous continuerons d'œuvrer pour les années à venir afin de faire, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, un arrondissement où il fait bon vivre.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil et le personnel de l'arrondissement pour leur dévouement et la qualité de leur travail de même que vous, chères citoyennes, chers citoyens, qui contribuez au développement durable de notre communauté en posant des gestes écoresponsables.

Le maire de l'arrondissement,



Anie Samson





## MISE EN CONTEXTE

Le Plan local de développement durable 2011-2015 (PLDD) de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension s'inspire du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 de la Ville de Montréal.

Il reprend les six orientations définies par la Ville et les neuf objectifs qui en découlent. Pour chacun de ces objectifs, l'arrondissement a ciblé les actions qu'il souhaite réaliser sur son territoire et dont il assume l'entière responsabilité.

L'arrondissement a terminé l'année 2015 en réalisant 56 actions de son PLDD. Les données présentées dans ce bilan font état de la progression des actions au terme de la cinquième et dernière année de mise en place du PLDD. Le sommaire présenté à la fin du document illustre le taux de réalisation des actions entreprises.

Pour consulter le Plan local de développement durable de l'arrondissement de même que les bilans 2011-2012 et 2013-2014, visitez le site Web de l'arrondissement : [ville.montreal.qc.ca/vsp](http://ville.montreal.qc.ca/vsp).

## PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2011-2012

- Ajouter 300 nouveaux supports à vélos afin de favoriser le transport actif.
- Adopter et appliquer les critères d'efficacité énergétique de la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) durant la construction ou la rénovation de bâtiments municipaux.
- Poursuivre le remplacement des systèmes de réfrigération au fréon dans les arénas par un système utilisant de l'ammoniac et terminer la mise à niveau de l'aréna Howie-Morenz.
- Aménager et mettre en service deux nouveaux terrains de soccer-football (parcs Champdoré et Villeray).
- Effectuer des travaux de réfection de la piscine intérieure René-Goupil.
- Implanter des mesures d'apaisement de la circulation aux abords des 42 écoles primaires et secondaires.
- Élaborer et adopter un nouveau règlement sur le développement durable régissant le revêtement des toitures, le verdissement des terrains et des stationnements, ainsi que la plantation, la protection et l'abattage des arbres.
- Adopter le Guide d'aménagement des ruelles vertes.
- Modifier le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour y incorporer les critères favorisant le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie ainsi que la réduction des îlots de chaleur.
- Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux et installer des distributeurs d'eau potable à des endroits appropriés.
- Éliminer l'utilisation du plastique n° 6 (polystyrène) dans les comptoirs alimentaires.
- Adopter le Plan local de gestion des matières résiduelles 2010-2014.

## PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2013-2014

- Élaborer et mettre en œuvre un projet-pilote de collecte des résidus alimentaires dans les bâtiments de huit logements ou moins dans les districts de Villeray et de François-Perrault.
- Terminer l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation aux abords des 42 écoles primaires et secondaires.
- Intégrer les critères de certification LEED dans tous les programmes fonctionnels et techniques, dont celui de la future bibliothèque de Villeray.
- Implanter des haltes-familles dans 20 installations sportives et culturelles.
- Ajouter 234 nouveaux supports à vélos afin de favoriser le transport actif (en collaboration avec Stationnement de Montréal).
- Implanter quatre bornes de recharge pour les véhicules électriques à l'aréna Howie-Morenz, au centre sportif Jean-Rougeau et à la Maison du citoyen (borne double).
- Soutenir financièrement les campagnes de sensibilisation liées aux projets Patrouilles vertes et Patrouilles bleues.
- Sensibiliser les promoteurs d'événements publics à la gestion écoresponsable en leur offrant un soutien technique.
- Poursuivre le programme de plantation annuel de 400 arbres sur le domaine public et développer des partenariats afin d'accroître le nombre d'arbres sur les domaines public et privé.
- Adopter et appliquer la Politique municipale d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal.
- Assurer le déploiement local de l'offre sportive en améliorant les installations sportives et les infrastructures des parcs grâce à leur mise à niveau.

## PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

- Récupération des eaux pluviales provenant de la toiture de l'aréna de Saint-Michel pour l'utilisation de la surfaceuse. Le système contribue à réduire d'au moins 30 % la consommation d'eau annuelle de l'aréna.
- Augmenter le nombre d'espaces de stationnement réservés aux véhicules du service d'auto-partage Communauto / Vignette universelle afin de permettre l'implantation des véhicules en libre-service sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
- Implanter quatre bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- Terminer le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la rue Jarry Est selon les principes de la Charte des milieux de vie montréalais et du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.
- Se doter d'un cadre de référence permettant de favoriser, durant les travaux de réfection routière, l'intégration de mesures d'apaisement de la circulation, d'aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement.
- Élaborer un plan de foresterie urbaine pour favoriser la reconnaissance et la préservation du patrimoine arboricole.





## ORIENTATION 1 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

**OBJECTIF 1 – Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990.**

### ACTIONS

1. Réaliser un inventaire des émissions de GES du parc de véhicules en vue d'améliorer sa performance énergétique.  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**
2. Encourager le personnel à utiliser le transport actif pour ses déplacements entre le travail et le domicile. **Réalisée à 100 %**
3. Augmenter le nombre d'espaces de stationnement réservés aux véhicules du service d'auto-partage Communauto / Vignette universelle afin de permettre l'implantation des véhicules en libre-service sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. **Réalisée à 100 %**
4. Ajouter 234 nouveaux supports à vélos afin de favoriser le transport actif. **Réalisée à 100 % en 2013-2014**  
En collaboration avec Stationnement de Montréal.
5. Compléter et mettre en œuvre le Plan local de déplacements. **Réalisée à 50 %**
6. Adopter et appliquer les critères d'efficacité énergétique de la certification LEED durant la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux. **Réalisée à 100 % en 2011-2012**
7. Poursuivre le remplacement des systèmes de réfrigération au fréon dans les aréna par un système utilisant de l'ammoniac et terminer la mise à niveau de l'aréna Howie-Morenz. **Réalisée à 100 % en 2011-2012**
8. Amorcer la planification des travaux de mise à niveau de l'aréna de Saint-Michel en 2014 et 2015. **Action annulée**

9. Poursuivre la sensibilisation des employés à la réduction de la marche au ralenti des véhicules.  
**Réalisée à 100 %**

10. Implanter des bornes de recharge pour les véhicules électriques. **Réalisée à 100 %**  
Bornes installées à l'aréna Howie-Morenz, au centre sportif Jean-Rougeau et à la Maison du citoyen (borne double).
11. Faire la promotion de la campagne de sensibilisation « Défi-climat » auprès des employés.  
**Action annulée**
12. Soutenir les actions favorisant les modes de transport actif et collectif de façon à réduire la dépendance à l'automobile.  
**Réalisée à 80 %, en continu**  
Soutien de l'arrondissement à l'événement *En ville sans ma voiture*.

**OBJECTIF 2 – Atteindre, d'ici 2020, le standard pancanadien en matière de concentration des particules fines dans l'air ambiant, soit 30 µg/m<sup>3</sup>.**

### ACTIONS

13. Maintenir la collaboration avec les services centraux afin de réduire l'utilisation de mazout pour le chauffage des bâtiments municipaux.  
**Réalisée à 80 %, en continu**
14. Encourager la réduction du chauffage au bois en milieu urbain. **Réalisée à 100 %**

**2 OBJECTIFS | 12 ACTIONS**

**Taux de réalisation : 92 %**



## ORIENTATION 2 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

**OBJECTIF 3 – Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d’ici 2012 en ciblant principalement les Montréalais de 25 à 44 ans, qui sont nombreux à quitter la ville chaque année.**

### ACTIONS

15. Continuer à inciter les constructeurs privés, publics et communautaires à développer une offre résidentielle répondant aux besoins des familles. **Réalisée à 100 %**
16. Promouvoir le Règlement sur la salubrité et l’entretien des logements, en collaboration avec les partenaires du milieu. **Réalisée à 100 %**
17. Encourager les initiatives relatives aux projets de quartiers durables pour une mise en place à l’échelle locale. **Réalisée à 100 %**  
Soutien de l’arrondissement au projet Quartiers 21 *Parc-Extension : la rencontre en transport actif!* pour bonifier l’offre en transport actif, soit la marche et le vélo, autour de l’artère commerciale Jean-Talon Ouest et de la zone intermodale de transport de la gare Jean-Talon (ex. : sondage origine-destination, marches exploratoires, aménagement de bancs de végétaux et de saillies de trottoirs).
18. Stimuler le déploiement de structures de concertation dans tous les secteurs de l’arrondissement, notamment par le biais d’un soutien financier. **Réalisée à 75 %, en continu**  
Différents acteurs œuvrant dans le quartier de Parc-Extension sont mobilisés et collaborent autour d’une démarche d’émergence d’une structure de concertation et ont obtenu, pour ce faire, du soutien financier en provenance de différents bailleurs de fonds.
19. Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets, notamment dans les bibliothèques, à la maison de la culture et par l’installation de deux œuvres d’art. **Réalisée à 50 %**
20. Implanter une maison de la culture au Centre Jean-Marie Gauvreau. **Réalisée à 35 %**  
Les plans et devis pour les travaux de construction sont complétés. Les travaux débuteront en 2016 et l’inauguration est prévue en 2018.
21. Implanter une nouvelle bibliothèque dans le quartier de Villeray. **Réalisée à 35 %**  
Le programme fonctionnel et technique a été complété.
22. Aménager et mettre en service deux nouveaux terrains de soccer-football (parcs Champdoré et Villeray). **Réalisée à 100 % en 2011-2012**
23. Assurer le déploiement local de l’offre sportive en améliorant les installations sportives et les infrastructures dans les parcs grâce à leur mise à niveau. **Réalisée à 100 % en 2013-2014**
24. Effectuer des travaux de réfection de la piscine intérieure René-Goupil. **Réalisée à 100 % en 2011-2012**
25. Mettre sur pied le projet Entretien et accessibilité dans les parcs. **Réalisée à 100 %**  
Ex. : installation de tables adaptées aux besoins des personnes en fauteuil roulant.
26. Terminer le Programme particulier d’urbanisme (PPU) du secteur de la rue Jarry Est selon les principes de la Charte des milieux de vie montréalais et du Plan d’urbanisme de la Ville de Montréal. **Réalisée à 100 %**



## ORIENTATION 2 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS (SUITE)

27. Adopter et appliquer la Politique municipale d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal.  
**Réalisée à 100 % en 2013-2014**  
Travaux de mise à niveau en accessibilité universelle dans sept bâtiments municipaux (piscine René-Goupil, aréna de Saint-Michel, Patro Le Prevost, centre sportif Jean-Rougeau, bibliothèque Le Prevost, centre Bloomfield et salle du conseil).
28. Poursuivre et terminer l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation aux abords des 42 écoles primaires et secondaires.  
**Réalisée à 100 % en 2013-2014**
29. Se doter d'un cadre de référence permettant de favoriser, durant les travaux de réfection routière, l'intégration de mesures d'apaisement de la circulation, d'aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement. **Réalisée à 60 %**
30. Adopter un règlement rendant obligatoire l'utilisation d'un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains lors d'une rénovation ou d'une nouvelle construction.  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**
31. Modifier les critères pour l'émission d'un permis de construction relatif à la plantation d'arbres et au verdissement sur les terrains privés afin d'accroître le couvert végétal.  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**
32. Adopter le Guide d'aménagement des ruelles vertes. **Réalisée à 100 % en 2011-2012**
33. Modifier la réglementation d'urbanisme afin de préserver le caractère d'espace vert des cours avant et interdire leur transformation en surface dure (asphalte, béton, etc.).  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**
34. Implanter des haltes-familles dans différentes installations sportives et culturelles.  
**Réalisée à 100 % en 2012-2013**  
Aménagement d'espaces pour l'allaitement dans cinq bâtiments (mairie d'arrondissement, aréna de Saint-Michel, bibliothèques Le Prevost, de Parc-Extension et de Saint-Michel) et installation de tables à langer dans 20 installations sportives et culturelles.

.....  
**1 OBJECTIF | 20 ACTIONS**  
**Taux de réalisation : 88 %**



## ORIENTATION 3 – PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

**OBJECTIF 4 – Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à celle de l'an 2000.**

### ACTIONS

- 35. Minimiser la consommation d'eau potable dans les pataugeoires grâce à l'installation de systèmes de filtration avec récupération d'eau.  
**Réalisée à 75 %**
- 36. Continuer à collaborer avec les services centraux pour le dépistage des fuites d'eau.  
**Réalisée à 100 %**

**OBJECTIF 5 – Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau.**

### ACTIONS

- 37. Soutenir financièrement les campagnes de sensibilisation liées aux projets Patrouilles vertes et Patrouilles bleues.  
**Réalisée à 90 %, en continu**
- 38. Modifier le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour incorporer les critères favorisant le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie de même que la réduction des îlots de chaleur.  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**

**OBJECTIF 6 – Récupérer, d'ici 2019, 80 % des matières recyclables et organiques, des résidus domestiques dangereux et des résidus de construction, de rénovation et de démolition ainsi que des objets encombrants comme le stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014.**

### ACTIONS

- 39. Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux et installer des distributeurs d'eau potable à des endroits appropriés.  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**

- 40. Éliminer l'utilisation du plastique n° 6 (polystyrène) dans les comptoirs alimentaires.  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**

- 41. Encourager l'impression recto verso des documents administratifs et mettre sur pied une campagne annuelle de sensibilisation à l'économie de papier auprès des employés.  
**Réalisée à 50 %, en continu**

- 42. Éliminer l'usage du papier durant les séances du conseil d'arrondissement.  
**Réalisée à 100 %**

- 43. Implanter un projet-pilote de récupération des matières recyclables et des déchets sur le domaine public. **Réalisée à 50 %**  
Achat et installation de paniers-poteaux permettant la collecte de matières recyclables et des déchets sur les rues Jarry et Jean-Talon.

- 44. Élaborer et mettre sur pied un projet-pilote de collecte des résidus alimentaires dans les bâtiments de huit logements et moins dans les districts de Villeray et de François-Perrault.  
**Réalisée à 100 % en 2013**

- 45. Sensibiliser les promoteurs d'événements publics à la gestion écoresponsable en leur offrant un soutien technique. **Réalisée à 100 %**

- 46. Adopter le Plan local de gestion des matières résiduelles 2010-2014.  
**Réalisée à 100 % en 2011-2012**

- 47. Soutenir financièrement les trois éco-quartiers de l'arrondissement voués à la sensibilisation environnementale. **Réalisée à 100 %**

**3 OBJECTIFS | 13 ACTIONS**

**Taux de réalisation : 90 %**



## ORIENTATION 4 - ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

**OBJECTIF 7 – Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020.**

### ACTION

48. Souscrire à la politique d'approvisionnement responsable et durable de la Ville de Montréal.  
**Réalisée à 100 %**

**OBJECTIF 8 – Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010.**

### ACTIONS

49. Mise en place d'un programme de reconnaissance des bonnes pratiques environnementales des institutions, des commerces et des industries.  
**Réalisée à 100 %**

50. Intégrer les critères de la certification LEED dans tous les programmes fonctionnels et techniques, dont celui de la future bibliothèque de Villeray.  
**Réalisée à 100 % en 2014**

51. Poursuivre la participation active aux rencontres du Réseau des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.  
**Réalisée à 76 %, en continu**

**2 OBJECTIFS | 4 ACTIONS**

**Taux de réalisation : 96 %**

## ORIENTATION 5 - AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

**OBJECTIF 9 – Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer l'indice de canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007.**

### ACTIONS

52. Élaborer un plan de foresterie urbaine pour favoriser la reconnaissance et la préservation du patrimoine arboricole.  
**Réalisée à 100 %**
53. Poursuivre le programme de plantation annuel de 400 arbres sur le domaine public et développer des partenariats afin d'accroître le nombre d'arbres sur les domaines public et privé.  
**Réalisée à 80 %, en continu**

54. Encourager les industries, les commerces et les institutions à adopter des mesures de verdissement. **Réalisée à 100 % en 2011-2012**  
Diffusion du nouveau Règlement sur le développement durable.

55. Soutenir les initiatives d'agriculture urbaine.  
**Réalisée à 80 %, en continu, selon les demandes**

**1 OBJECTIF | 4 ACTIONS**

**Taux de réalisation : 90 %**



## ORIENTATION 6 - VOILET SOCIAL

### ACTIONS

56. Favoriser le recours aux entreprises locales d'économie sociale afin de fournir des biens et services de même que soutenir financièrement les initiatives visant à promouvoir l'achat local et le commerce de proximité. **Réalisée à 100 %**
57. Mettre en œuvre le Plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal. **Action annulée**
58. Réaliser le Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre. **Action annulée**
59. Poursuivre le déploiement du programme de diffusion culturelle et de médiation dans les secteurs où la desserte est actuellement inexistante. **Réalisée à 100 %**
60. Promouvoir les actions en matière de développement durable auprès des citoyens de façon à obtenir une meilleure adhésion. **Réalisée à 100 %**  
 Promotion d'actions notamment dans le bulletin *Le tournesol*, le site Web, les lettres du maire aux résidents, les fiches pour les permis, le placement médias, les conférences de presse et les bilans de développement durable.

### 3 ACTIONS

**Taux de réalisation : 100 %**

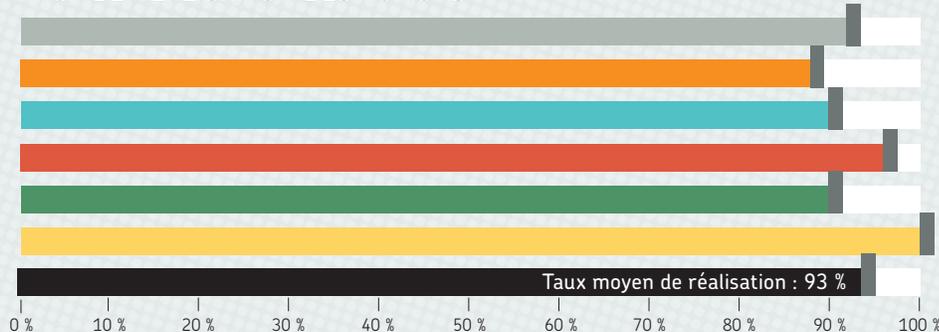
## PROGRESSION DES ACTIONS ENTREPRISES

Le taux moyen de réalisation des 56 actions prévues dans le Plan local de développement durable de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est de **93 %**.

### ORIENTATIONS

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). **Réalisées à 92 %**
- Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels. **Réalisées à 88 %**
- Pratiquer une gestion responsable des ressources. **Réalisées à 90 %**
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions. **Réalisées à 96 %**
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts. **Réalisées à 90 %**
- Voilet social. **Réalisées à 100 %**

### TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS



économie  
environnement  
société

ARRONDISSEMENT DE  
VILLERAY-SAINT-MICHEL-  
PARC-EXTENSION